



Fiche de donnée de sécurité

NFPA	WHMIS	PPE	Symbole(s)
	Non-contrôlé		non réglementé

Date de révision: 2013-03-26

Numéro de révision: 0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: Idemitsu Syn. Engine Oil 0W-20 GF5, 12 x 1 Quart Case
Code du produit: 20102-042B
Utilisation recommandée Lubrifiant Des véhicules à moteur

Communiquer avec le fabricant

Idemitsu Lubricants America,
701 Port Rd.
Jeffersonville, IN. 47130
Telephone: 812-285-8234
Fax: 812-285-8243
Contact Name: Robin Hutchens
Email: rhutchens@ilacorp.com

Téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1-800-424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Attention!

Aperçu des premiers secours

Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons

Aspect: Yellowish brun / clair

État de la matière: liquide

Odeur: douce

Mexique - classe Léger risque, Grade 1

Effets potentiels pour la santé

Voies majeures d'exposition Peau, Oeil

Effets aigus
Yeux Peut provoquer une irritation légère

Peau Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites

Inhalation	Contient une huile minérale à base de pétrole. Peut irriter les voies respiratoires ou engendrer d'autres problèmes pulmonaires en cas d'inhalation répétée ou prolongée de brume d'huile minérale en concentrations supérieures à la limite de recommandée d'exposition aux brumes d'huiles minérales. Les symptômes d'irritation des voies respiratoires peuvent inclure la toux et une respiration difficile
Ingestion	Peut être nocif par ingestion
Effets chroniques	Ce produit contient une huile minérale à base de pétrole. Un contact répété ou prolongé avec la peau peut causer de légères irritations et inflammations caractérisées par un dessèchement, un craquage (dermatite) ou de l'acné imputable aux huiles. L'inhalation prolongée ou répétée de brouillards d'huile minérale à base de pétrole à des concentrations supérieures aux niveaux d'exposition applicables sur le lieu de travail peut causer l'irritation des voies respiratoires ou d'autres effets pulmonaires.

Voir l'article 11 pour plus de données sur la toxicité

Effets environnementaux possibles Voir la Section 12 pour des renseignements supplémentaires sur l'écologie.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Bien que cette matière ne soit pas considérée comme dangereuse selon les normes sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique comprend de précieux renseignements critiques à la manutention sécuritaire et à la bonne utilisation de ce produit. Cette fiche signalétique doit être gardée et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

Composants dangereux

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts	68649-42-3	1 - 5

Composants Non Dangereux

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Huiles de base	Mixture	>80

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de troubles respiratoires, donner de l'oxygène. En cas d'arrêt de la respiration, administrer une respiration artificielle. Appeler immédiatement un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si la personne atteinte vomit naturellement, elle doit être penchée vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. L'ingestion de petites quantités du produit dilué peut causer des nausées, de la diarrhée ou des douleurs abdominales. Consulter un médecin.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Propriétés d'inflammabilité NFPA: Classer IIIB le Liquide Combustible

Moyen d'extinction approprié Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Produits de combustion dangereux Pendant un feu, la fumée peut contenir la matière originale en plus des produits de combustion de composition variable qui peut être toxique et / ou agaçante. Les produits de combustion peuvent inclure et ne sont pas limités , Oxydes de carbone, oxydes de calcium (CaOx) , Sulphure d'hydrogène , oxydes d'azote (NOx), oxydes de phosphore, oxydes de soufre, Oxydes de zinc .

Risques spécifiques de la substance chimique

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

NFPA Santé: 1 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Méthodes de nettoyage Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Ramasser et mettre dans des conteneurs proprement étiquetés.

Gestion De Flaque

FLAQUES De Terre Éliminez les sources d'allumage. Empêchez l'exercice additionnel le matériel, si possible pour faire ainsi sans risque. Pour de petites flaques mettez en application les procédures de nettoyage ; pour de grandes flaques met en application le public de procédures et, si dans le secteur public, de subsistance de nettoyage loin et les autorités de conseil. En outre, si ce produit sujet à CERCLA rapportant (voir l'information de normalisation de la section 15) pour informer le centre national de réponse.

FLAQUES DE L'EAU Empêchez les égouts entrants liquides, les cours d'eau, ou les bas secteurs. Contenez le liquide renversé avec le sable ou la terre. Récupérez par le pompage ou avec l'ouate appropriée. Si le liquide est trop visqueux pour le pompage, éraflez vers le haut. Consultez un expert en disposition ou matériel récupéré et assurez la conformité aux règlements locaux de disposition.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Porter un équipement de protection individuelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).
Précautions pour la manipulation sans danger	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Stockage	Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Mesures techniques/Précautions	Les composés sulfurés contenus dans ce matériau peuvent se décomposer en cas d'exposition à la chaleur et libérer du gaz de sulfure d'hydrogène, susceptible de s'accumuler dans les endroits confinés et d'atteindre des concentrations éventuellement mortelles. Les concentrations des vapeurs de sulfure d'hydrogène supérieures à 50 ppm ou une exposition prolongée à des concentrations plus basses peuvent saturer la perception olfactive d'une personne et l'empêcher de sentir l'odeur du gaz. L'exposition à des concentrations de vapeurs de sulfure d'hydrogène supérieures à 500 ppm peut entraîner rapidement le décès. Ne vous reposez pas sur votre odorat pour détecter le sulfure d'hydrogène..

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Indications d'exposition

Autres directives d'exposition (Si Produit)

Nom Chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV	ACGIH OEL (STEL)	NIOSH REL TWA	ILA IHG	ILA ROEG	ILA limite d'exposition interne
Sulfure d'hydrogène	Ceiling: 20 ppm	TWA: 1 ppm STEL: 5 ppm	5 ppm				
Huiler de la brume, le minéral	TWA: 5 mg/m ³	TWA: 5 mg/m ³		TWA 5 mg/m ³ ST 10 mg/m ³			

Mesures d'ordre technique	Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Pour mettre en place les contrôles techniques et choisir l'équipement de protection approprié, tenir compte des risques potentiels associés à ce produit (voir l'article 2), des limites d'exposition, des précautions à prendre et des autres substances présentes sur le lieu de travail. Si les pratiques de travail ou les contrôles techniques ne parviennent pas à empêcher l'exposition à des concentrations toxiques de ce produit, il est recommandé d'utiliser l'équipement de protection indiqué ci-dessous. L'utilisateur doit lire attentivement toutes les instructions et restrictions fournies avec l'équipement, car la protection est habituellement temporaire ou assurée uniquement dans certaines conditions .
----------------------------------	---

Protection individuelle

Protection des yeux/du visage Des lunettes de sécurité pourvues d'écrans latéraux sont recommandées comme protection minimale dans les environnements industriels. .

Ecorcher la Protection

Porter des gants/des vêtements de protection. Porter des vêtements imperméables propres en cas d'éclaboussures ou de vaporisation du produit. Les vêtements de protection peuvent comprendre des chemises ou vestes à longues manches, des tabliers ou une blouse de laboratoire.. **Type de Gant** : Néoprène, nitriles

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles..

Pratiques générales d'hygiène industrielle

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect: Yellowish brun / clair
Odeur: douce
État de la matière: liquide
Point d'éclair >200°C / 392°F
Méthode COC ASTM D92
Densité 0.89 g/cm³@15°C
Viscosité @ 40C = 44.77 cSt; @ 100C = 8.466 cSt

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles

Matériels incompatibles oxydants forts

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique peut produire du soufre d'hydrogène et les autres gaz soufre-contenant aux températures plus grandes que 150F.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit (Estimé)

DL50 orale >2,000 mg/kg
DL50 cutanée: >2,000 mg/kg
CL50 par inhalation 21,000 mg/m³ (poussières) 1 hr
LC50 Inhalation (4hr): 5 mg/L (dust) 4 hr

Composants dangereux

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts	3080 mg/kg (rat)	>2000 mg/kg (rat)	

Toxicité chronique

Cancérogénicité: Aucun composant de ce produit présent à une concentration plus grande que ou égale à 0,1 % n'a été identifié comme cancérigène connu ou possible par le NTP, IARC, OSHA, ou ACGIH

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Les plantes et les animaux peuvent subir des effets nocifs et même mortels s'ils sont recouverts de produits pétroliers. En général, les huiles de graissage (minérales) à base de pétrole flottent sur l'eau. Par conséquent, cette nappe d'huile pourrait limiter ou même éliminer le transfert d'oxygène atmosphérique non perturbé dans l'eau. Au fil du temps, si cette nappe n'est pas éliminée, le manque d'oxygène dans les cours d'eau pourrait suffire à tuer des poissons ou créer un environnement anaérobique

Ce matériau contient du phosphore, un élément dont l'élimination dans les eaux de rejet est contrôlée dans la plupart des régions de l'Amérique du Nord. Le phosphore est connu pour favoriser la formation des algues. Une croissance importante des algues peut réduire la teneur en oxygène de l'eau, éventuellement sous les niveaux nécessaires pour assurer la survie de la flore et faune marines.

Les huiles de base de pétrole lubrifiantes sont des mélanges complexes d'hydrocarbures (principalement naphènes et alcanes à chaînes ramifiées) compris entre le carbone 15 et le carbone 50. La teneur en hydrocarbure aromatique de ces mélanges varie selon leur degré de raffinage. Elle est négligeable dans les huiles blanches, mais très importante dans les huiles de base non raffinées. La concentration en oléfines est minime. Une fois à l'air libre, la volatilisation des huiles de base de pétrole lubrifiantes n'est pas significative en raison de la très faible pression de vapeur des hydrocarbures qui les composent. Dans l'eau, ces huiles flottent et se propagent plus ou moins vite selon leur viscosité. Elles sont très peu solubles dans l'eau et leur dispersion est principalement liée au mouvement de cette dernière; le phénomène physique majeur est leur adsorption par les sédiments. Dans la terre, elles sont peu mobiles et le phénomène physique prédominant reste l'adsorption.

Des études ont été menées afin de déterminer l'écotoxicité aiguë et chronique des huiles de base de pétrole lubrifiantes. Les tests, réalisés à la fois sur des extraits d'huile auxquels de l'eau a été ajoutée et sur de l'huile versée dans de l'eau, révèlent une écotoxicité aquatique aiguë supérieure à 1 000 mg/l pour les poissons, les daphnies, les céridaphnies et les algues. Mais dans la mesure où ces huiles sont essentiellement composées d'hydrocarbures compris entre le carbone 15 et le carbone 50, on estime qu'aucune toxicité aiguë ne serait observée en raison de leurs très faibles propriétés d'hydrosolubilité. Les résultats des tests de toxicité chronique indiquent que la concentration sans effet observé (CSEO) dépasse généralement les 1 000 mg/l pour les huiles de base de pétrole lubrifiantes et l'ensemble des expériences réalisées permet de parvenir à la conclusion qu'elles ne sont pas sources de toxicité chronique pour les poissons et les invertébrés.

La dispersion dans l'eau de larges volumes d'huile de base de pétrole lubrifiante entraîne la formation d'une tâche d'huile non dissoute à la surface, ayant des effets physiques nocifs directs sur les organismes et susceptible de réduire les niveaux d'oxygène dissous, en raison des interférences qu'elle provoque sur les échanges entre l'air et la surface de l'eau. Les produits pétroliers peuvent également provoquer des tâches sur les poissons, même lorsque ceux-ci se trouvent dans des environnements où la contamination est très faible. Par ailleurs, la présence d'huiles de base hautement raffinées à la surface des œufs empêche leur éclosion

Composants dangereux

Nom Chimique	Algues d'eau douce	CL50/96 h/vairon (pimephtales promelas)	Microtox
Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts		1.0 - 5.0 mg/L 96 h 10.0 - 35.0 mg/L 96 h	

Nom Chimique	Puce d'eau

Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts	EC50 1 - 1.5 mg/L 48 h
---	------------------------

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

La classification des flux de déchets caractéristique et réglementaires dangers peut changer avec l'utilisation du produit. Par conséquent, il est de la responsabilité de l'utilisateur afin de déterminer les méthodes de stockage, de transport, de traitement ou d'élimination adéquates pour matériaux usé et les résidus au moment de la disposition.

Méthodes d'élimination Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballages contaminés Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT non réglementé

IATA non réglementé

IMDG/IMO non réglementé

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les composants de ce produit se trouvent dans les listes d'inventaire suivantes : États-Unis (TSCA), Canada (LIS), Australie (AICS), Corée (ECL), Chine (EICSC), Japon (ENCS), Philippines (PICCS).

Composants dangereux

Nom Chimique	TSCA	DSL	NDSL	EINECS	ELINCS	ENCS	Chine	KECL	PICCS	AICS	NZIoC
Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts	X	X	-	X	-	X	X	X	X	X	X

Les É.-U

Réglementations fédérales des États-Unis

SARA 313

Section 313 du Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA Title III) Ce produit contient une ou des substances chimiques soumises aux obligations de déclaration du Title 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs limites
Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts	68649-42-3	1 - 5	1.0

Classification de risque SARA 311/312

Risque aigu pour la santé	non
Risque chronique pour la santé	non
Risque d'incendie	non
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

CERCLA/SARA 302 & 304

Sections 302 et 304 du Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA Title III). Ce produit ne contient des substances chimiques soumises aux obligations de déclaration du Title 40 du Code of Federal Regulations, Part 355.

L'Air Pur Acte, Section 112 Polluants atmosphériques dangereux (HAPS) (voir 40 CFR 61)

Ce produit ne contient aucun HAP

Réglementations des Etats

Proposition 65 en Californie

Ce produit ne contient aucune substance chimique visée par la Proposition 65.

Droit à l'information des États

**Ingrédients prédominants -
NJRTK**

Nom Chimique	No. CAS
Huiles lubrifiantes (pétrole), base C15-30, base huile neutre, hydrotraitement	72623-86-0
Benzenesulfonic acid, C14-24-branched and linear alkyl derivatives, calcium salts, overbased	115733-10-3
Polyolefin amide alkyleneamine borate	17799
Les distillats de pétrole, dissolvant-raffiné paraffinique lourd	64741-88-4
Phosphorodithioic acid, O,O-di-C1-14-alkyl esters, zinc salts	68649-42-3

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du règlement sur les produits contrôlés (CPR) et la fiche signalétique comprend tous les renseignements requis par le CPR.

WHMIS: Non contrôlé

16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par Susie Bibb

Date de révision: 2013-03-26

Sommaire de la révision Aspect:
Modification des directives sur l'exposition

Clause de non-responsabilité:

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts à notre connaissance, au moment de leur publication. Ces renseignements sont fournis uniquement à titre informatif pour vous permettre de manipuler le produit et de l'utiliser, de le transformer, de l'entreposer, de le transporter, de le mettre au rebut ou à l'air libre en toute sécurité, par conséquent, ils ne doivent pas en aucun cas être interprétés comme une garantie ou une norme de qualité. Ces renseignements s'appliquent uniquement au produit spécifié dans le présent document et peuvent ne pas être valables si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou tout processus, sauf s'il y a une mention à cet effet dans le texte

Fin de la fiche technique santé-sécurité